

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Québec, tenue le vendredi 17 avril 2020 à 11 heures, à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Steeve Verret, conseiller de la Ville de Québec, président d'assemblée
M. Sylvain Juneau, maire de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, vice-président d'assemblée

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec
M. Jérémie Ernould, conseiller de la Ville de Québec
M. Rémy Normand, conseiller de la Ville de Québec
M^{me} Marie-Josée Savard, conseillère de la Ville de Québec
M^{me} Émilie Villeneuve, conseillère de la Ville de Québec
M^{me} Sylvie Papillon, mairesse suppléante de la Ville de L'Ancienne-Lorette

Sont également présents: M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier
M^e Julien Lefrançois, assistant-greffier

Est absente: M^{me} Michelle Morin-Doyle, conseillère de la Ville de Québec

Ouverture de la séance

À 11 heures, monsieur le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

La séance se tient par visioconférence et sans la présence du public, et ce, conformément à l'*Arrêté numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.*

Les personnes présentes peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

L'avis de convocation ainsi que les certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

CA-2020-0198

Adoption de l'ordre du jour

Les membres du conseil consentent à l'unanimité de retirer de l'ordre du jour la période de questions des citoyens au point 3.

Sur la proposition de madame la conseillère Sylvie Papillon,
appuyée par monsieur le maire Sylvain Juneau,
il est résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que modifié.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Adoption des résolutions

CA-2020-0199

Entente entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, relative au *programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 - DE2020-119 (Ra-2192)

Madame la conseillère Marie-Josée Savard déclare qu'elle a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci.

Monsieur le maire Sylvain Juneau présente la résolution 2020-158, adoptée lors de la séance extraordinaire du conseil de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures le 16 avril 2020, qui émet une orientation favorable à l'adoption de l'entente entre le gouvernement du Québec dans la mesure que les sommes soient réparties en proportion de la part de chaque ville liée au budget d'agglomération, et dépose cette résolution.

Sur la proposition de monsieur le maire Régis Labeaume,

appuyée par madame la conseillère Émilie Villeneuve,

il est résolu d'autoriser la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et le gouvernement du Québec, relative au *programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises*, dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, selon des conditions conformes à celles mentionnées au contrat de prêt joint au sommaire décisionnel.

Monsieur le président s'est abstenu de voter.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions des citoyens

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

Clôture de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été traités par les membres du conseil d'agglomération de Québec, de consentement unanime, ceux-ci mettent fin à la séance. Il est 11 h 17.

Steeve Verret
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/id